

les tout premiers mots de ce traité sont les suivants:

Au nom de la très sainte et unique Trinité.

Jetons un coup d'œil sur les traités d'Utrecht et de Westphalie, et nous constaterons encore que les nations ne craignaient pas de demander les lumières et la protection d'en haut.

Pourquoi faut-il qu'aujourd'hui, à l'occasion de la signature du traité de l'Atlantique, dans cette page de l'histoire de l'humanité en général et de notre pays en particulier, on n'ait pas inscrit le nom sacré de Celui de qui découlent toute autorité, tout droit et toute justice?

Pourquoi ne pas suivre l'exemple des sociétés chrétiennes du siècle dernier qui croyaient avec raison que Dieu seul pouvait mettre le sceau aux conventions humaines dans la mesure où elles étaient pénétrées de Son esprit?

Nos hommes d'État auront beau s'agiter, aussi longtemps que nous ne mettrons pas de côté cet orgueil et ce respect humain qui nous empêchent de proclamer ouvertement et sans fausse honte nos croyances et notre foi, nous n'apporterons à nos difficultés que des remèdes temporaires et des palliatifs insuffisants.

Le problème de l'heure présente est de découvrir une nouvelle forme de société dans laquelle la paix et le bonheur seront une fois de plus raisonnablement assurés. La chrétienté est sans contredit la base de tout système politique établi dans le but d'assurer au peuple la mesure de sécurité et de bonheur à laquelle il a droit.

Comment les peuples peuvent-ils avoir pleine et entière confiance en un traité qui fait abstraction de la seule et véritable autorité? Il serait encore temps, avant la signature du traité, de faire insérer une déclaration de principe du genre de celle que je suggère. Et, ce sont les neuf dixièmes des citoyens du Canada qui réclament aujourd'hui ce geste de la part de notre Gouvernement.

Il y a une autre raison pour laquelle on entretient certaines craintes sur les effets de ce traité.

Puisque son objectif immédiat est de garantir les signataires contre toute tentative d'agression de la part du seul pays au monde qui, à l'heure actuelle, pourrait être en mesure et qui paraît vouloir étendre sa domination,—puisque tous les pays intéressés veulent d'abord et avant tout se protéger contre le régime et la doctrine communistes,—comment se fait-il qu'on écarte délibérément le seul pays au monde qui jusqu'à présent a été conséquent avec lui-même dans ce domaine?

[M. Dorion.]

C'est une erreur monumentale que de ne pas inviter l'Espagne à se joindre aux signataires du traité, ce pays qui plus que tout autre constitue le seul et véritable rempart contre le communisme.

Essayez donc d'expliquer à nos gens, qui eux ne sont pas au courant des intérêts mesquins et étroits qui empêchent les nations d'accepter la collaboration de l'Espagne, comment il se fait que le seul pays au monde qui a su se débarrasser du communisme, après avoir enduré les souffrances physiques et morales que l'on sait, n'ait pas été appelé à collaborer dans la défense contre le communisme avec des pays qui ont aidé, involontairement si l'on veut, mais qui ont aidé tout de même à rendre puissants et forts ceux contre qui nous voulons aujourd'hui nous protéger.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de rapporter ici le témoignage d'un homme canadien bien connu, M. James S. Duncan, président de la Massey-Harris. De retour d'un voyage en Europe, M. Duncan déclarait à Montréal le 16 février dernier:

Nous aurions peut-être davantage à favoriser plutôt qu'à entraver l'action de l'Espagne catholique et franquiste.

Il n'y a aucun doute que si l'on veut attirer la confiance des peuples dans un traité comme celui-ci, il faut tout de même être logique.

Serait-ce parce que l'Espagne possède un gouvernement catholique qu'elle est ainsi écartée et qu'on refuse sa collaboration à l'établissement de la paix dans le monde? C'est là, monsieur l'Orateur, une question que l'on a le droit de se poser.

Je désire ici citer un extrait d'un volume publié par M. Carleton J. H. Hayes. Il était ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Espagne de 1942 à 1945, et voici ce que je lis à la page 208 du volume:

(Traduction)

Dans l'intervalle, les États-Unis feraient bien, à mon avis, de suivre une politique de relations amicales avec le gouvernement espagnol ainsi qu'avec tout gouvernement qui, par suite d'une évolution ou d'une révolution interne, pourrait lui succéder. L'Espagne et le peuple espagnol peuvent, indépendamment de leur forme de gouvernement, rendre maintenant et à l'avenir de très précieux services aux États-Unis.

Il y a évidemment aux États-Unis, comme en Grande-Bretagne et en Russie, une fraction de l'opinion publique qui est hostile à la poursuite d'une telle ligne de conduite. La partie de l'opinion publique la plus hostile cependant est, j'en suis sûr, celle d'un groupe particulièrement mal renseigné, ou d'un groupe qui ne pense qu'à ses intérêts égoïstes et se nourrit de propagande. On ne saurait douter de la nécessité et de l'importance de l'opinion publique dans une démocratie. Pour agir avec sagesse cependant, surtout dans le domaine de la politique extérieure, et pour exprimer comme il se doit l'opinion de la majorité de la population, la démocratie doit faire en sorte—et